Nature et traitement des prélèvements non-conformes

Nature du PNC	Niveau	Traitement
1. Prélèvement(s) sans demande d'analyse	Bloquant	Prendre contact avec le médecin prescripteur afin qu'il complète et nous transmette une demande d'analyse. Remplir le formulaire **FO-HUB-QUAL-21** et le joindre au prélèvement qui est placé dans le bac « Problèmes d'encodage » qui se trouve dans le local d'encodage histologie (**BOR 05-18.079-1**) en attendant la réception de la demande. **Au-delà de 24hrs**, remplir le formulaire **FO-HUB-QUAL-19**, l'envoyer au médecin prescripteur et joindre une copie au prélèvement. Informer le chef technologue de laboratoire et/ou son adjoint. Après réception de la demande d'analyse, compléter le dernier volet du formulaire **FO-HUB-QUAL-21**. Lors de l'encodage, scanner le(s) formulaire(s), joindre une copie de ceux-ci à la demande d'analyse et placer les originaux, ainsi qu'une copie de la demande d'analyse, dans la farde « PNC bloquants » qui se trouve dans le local **BOR 05-18.079-1**.
2. Demande d'analyse inadéquate	Non bloquant	Encodage du code **PNC DEM**. Rechercher l'origine du prélèvement (consultation, hospitalisation). Remplir soit FO-HUB-QUAL-01, FO-HUB-BM-11, FO-HUB-BM-31, FO-HUB-CYTO-03 (information au médecin prescripteur intégrée au protocole).
3. Demande d'analyse illisible	Non bloquant	Encodage du code **PNC LECT**. Prendre contact avec le médecin prescripteur afin qu'il complète les information indéchiffrables.
4. Demande d'analyse sans prélèvement	Bloquant	Prendre contact avec le médecin prescripteur afin qu'il complète et nous transmette le prélèvement. Remplir le formulaire **FO-HUB-QUAL-21** et le joindre à la demande qui est placée dans le bac « Problèmes d'encodage » qui se trouve dans le local

		d'encodage histologie (**BOR 05-18.079-1**) en attendant la réception du prélèvement. **Au-delà de 24hrs**, remplir le formulaire **FO-HUB-QUAL-19**, l'envoyer au médecin prescripteur et joindre une copie au prélèvement. Informer le chef technologue de laboratoire. Après réception du prélèvement, compléter le dernier volet du formulaire **FO-HUB-QUAL-21**. Lors de l'encodage, scanner le(s) formulaire(s), joindre une copie de ceux-ci à la demande d'analyse et placer les originaux, ainsi qu'une copie de la demande d'analyse, dans la farde « PNC bloquants » qui se trouve dans le local d'encodage histologie (**BOR 05-18.079-1**).
5. Sachet ouvert et/ou demande d'analyse et pots emballés dans sachets séparés	Non bloquant	Encodage le **PNC PAQ** (information au médecin prescripteur intégrée au protocole).
6. Identification du patient différente entre la demande d'analyse et le(s) prélèvement(s)	Bloquant	Prendre contact avec le médecin prescripteur afin de déterminer à qui appartien(nen)t le(s) prélèvement(s). Remplir et scanner le formulaire **FO-HUB-QUAL-21**. Une copie du formulaire est agrafée à la demande d'analyse. Placer l'original, ainsi qu'une copie de la demande d'analyse, dans la farde « PNC bloquants » qui se trouve dans le local d'encodage histologie (**BOR 05-18.079-1**) **Si le problème ne peut pas être solutionné immédiatement** Remplir les actions correctives du formulaire **FO-HUB-QUAL-21** et le joindre à la demande d'analyse et au(x) prélèvement(s) qui sont placés dans le bac « Problèmes d'encodage » qui se trouve dans le local d'encodage histologie

		(**BOR 05-18.079-1**) en attendant la réponse du médecin prescripteur. **Au-delà de 24hrs**, remplir le formulaire **FO-HUB-QUAL-19**, l'envoyer au médecin prescripteur et joindre une copie à la demande d'analyse et au(x) prélèvement(s). Informer le chef technologue de laboratoire. Après résolution du problème, compléter le dernier volet du formulaire **FO-HUB-QUAL-21**. Lors de l'encodage, scanner le(s) formulaire(s), joindre une copie de ceux-ci à la demande d'analyse et placer les originaux, ainsi qu'une copie de la demande d'analyse, dans la farde « PNC bloquants » qui se trouve dans le local d'encodage histologie (**BOR 05-18.079-1**).
7. Absence d'identification du patient sur la demande d'analyse et/ou sur le(s) prélèvement(s) reçu.	Bloquant	Prendre contact avec le médecin prescripteur afin de déterminer si le(s) prélèvement(s) appartien(nen)t au patient mentionné sur la demande d'analyse ou sur le(s) prélèvement(s) reçus. Remplir et scanner le formulaire **FO-HUB-QUAL-21**. Une copie du formulaire est agrafée à la demande d'analyse. Placer l'original, ainsi qu'une copie de la demande d'analyse, dans la farde « PNC bloquants » qui se trouve dans le local d'encodage histologie (**BOR 05-18.079-1**). **Si le problème ne peut pas être solutionné immédiatement :** Remplir les actions correctives du formulaire **FO-HUB-QUAL-21** et le joindre à la demande d'analyse et au(x) prélèvement(s) qui sont placés dans le bac « Problèmes d'encodage » qui se trouve dans le local d'encodage histologie (**BOR 05-18.079-1**) en attendant la réponse du médecin prescripteur.

		Au-delà de 24hrs, remplir le formulaire **FO-HUB-QUAL-19**, l'envoyer au médecin prescripteur et joindre une copie à la demande d'analyse et au(x) prélèvement(s). Informer le chef technologue de laboratoire. Après résolution du problème, compléter le dernier volet du formulaire **FO-HUB-QUAL-21**. Lors de l'encodage, scanner le(s) formulaire(s), joindre une copie de ceux-ci à la demande d'analyse et placer les originaux, ainsi qu'une copie de la demande d'analyse, dans la farde « PNC bloquants » qui se trouve dans le local d'encodage histologie (**BOR 05-18.079-1**).
8. Absence ou inadéquation de la numérotation des prélèvements sur la demande et/ou sur les pots.	Non bloquant	Encoder le **PNC NUM** (information au médecin prescripteur intégrée au protocole). Décrire le PNC ainsi que les corrections effectuées lors de l'encodage dans Diamic et sur la demande d'analyse, en-dessous du code PNC avant de la scanner dans Diamic.
9. Nombre de prélèvements reçus supérieur à celui indiqué sur la demande d'analyse.	Non bloquant	Encoder le **PNC SUP** (information au médecin prescripteur intégrée au protocole). Le nombre de prélèvements supplémentaires est mentionné dans Diamic et sur la demande d'analyse par l'encodeur, en-dessous du code PNC. Rechercher la nature du/des prélèvement(s) surnuméraire(s). Si celle-ci reste inconnue, le(s) prélèvement(s) est/sont encodé(s) en « BAU », « OAU » ou « PAU » à la suite des autres.
10. Nombre de prélèvements reçus inférieur à celui indiqué sur la demande d'analyse.	Non bloquant	Prendre contact avec le service dans lequel le prélèvement a été effectué afin de s'assurer que le pot manquant ne s'y trouve pas. Si prélèvements endoscopiques ou du quartier opératoire (QOP), vérification par l'encodeur dans leurs cahiers du nombre des prélèvements effectués (Tel. endoscopie : 53292 et quartiers opératoires : 53231 (Hôpital Erasme) ; Infirmière chef 13620 ; Accueil infirmier 13618 ou 14031 (Institut Jules Bordet).

		Prendre contact avec le médecin prescripteur afin de l'informer que l'un des pots est manquant. Délai d'attente de 24 heures avant technique de tous les prélèvements. Encoder le **PNC INF** (information au médecin prescripteur intégrée au protocole). Les prélèvements manquants sont mentionnés dans Diamic et sur la demande d'analyse par l'encodeur, en-dessous du code PNC. Seuls les prélèvements reçus sont encodés.
11. Absence de date de prélèvement sur la demande d'analyse.	Non bloquant	Encoder le **PNC DAT** (information au médecin prescripteur intégrée au protocole).
12. Absence de l'heure de prélèvement sur la demande d'analyse.	Non bloquant	Pour les consultations et le QOP de jour, encoder l'heure indiquée sur l'étiquette d'identification du patient. Pour tout autre prélèvement, encodage du code **PNC HEU** (information au médecin prescripteur intégrée au protocole).
13. Renseignements administratifs (nom, prénom, date de naissance, numéro de registre national et adresse) incomplets.	Non bloquant	Encoder le **PNC ADM** (information au médecin prescripteur intégrée au protocole). Remplir le formulaire **FO-HUB-QUAL-20** et l'envoyer par mail au médecin prescripteur avec une copie de la demande d'analyse. NB : ce PNC concerne souvent les prélèvements en provenance des « privés ». Il est traité et suivi par la secrétaire qui réalise l'encodage du patient dans GIP/Registre National.
14. Absence de nature du prélèvement.	Non bloquant	Encoder le **PNC NAT** (information au médecin prescripteur intégrée au protocole). Rechercher la nature du prélèvement pour réaliser l'encodage. Si la nature reste inconnue après recherches, encoder en « BAU », « OAU » ou « PAU ».
15. Absence d'identification du médecin prescripteur.	Non bloquant	Encoder le **PNC IDMED** (information au médecin prescripteur intégrée au protocole).

		Rechercher l'identité du médecin prescripteur pour l'encodage. Si aucune identification, médecin prescripteur = Chef de Service.
16. Utilisation d'un mauvais fixateur	Non bloquant Technique routine Bloquant Technique biologie moléculaire	Encodage du code **PNC FIX** (information au médecin prescripteur intégrée au protocole). Informer le médecin responsable du secteur. Retour au médecin prescripteur et joindre le formulaire **FO-HUB-QUAL-19**. Copie de la demande d'analyse et du **FO-HUB-QUAL-19** dans le classeur « PNC » dans le local d'encodage biologie moléculaire, accompagnée du **FO-HUB-QUAL-21**.
17. Délai de transport –fixation.	Non-bloquant	Encodage du code **PNC DEL** (information au médecin prescripteur intégrée au protocole). Informer le chef technologue de laboratoire et/ou adjoint
18. Ecoulement du prélèvement ou du fixateur durant le transport.	Non bloquant	Encoder le **PNC ECO** (information au médecin prescripteur intégrée au protocole). Informer le médecin responsable du secteur.
19. Pot vide	Bloquant	Encodage du code **PNC VIDE** (information au médecin prescripteur intégrée au protocole). Téléphoner au médecin prescripteur pour l'informer et avertir le médecin responsable du secteur. Encoder le prélèvement en « BVID ». Dater le pot et le stocker dans le local de stockage des biopsies (**BOR 05-08.079-1**), dans le bac « **PNC VIDE** ».
20. Absence ou manque de renseignements cliniques.	Non bloquant	Encoder le **PNC RENS** (information au médecin prescripteur intégrée au protocole).
21. Prélèvement reçu non fixé sans en être averti au préalable	Non bloquant	Encoder le **PNC NOFIX** (information au médecin prescripteur intégrée au protocole). Informer le médecin responsable du secteur.
22. Matériel de quantité insuffisante que pour réaliser une technique complémentaire.	Bloquant	Information au médecin prescripteur de l'anapath intégrée au protocole et envisager un nouveau prélèvement.

Nature et traitement des prélèvements non-conformes

Spécificités propres à la Biologie Moléculaire		
23. Prélèvement décalcifié (dans le cadre d'une demande de technique FISH)	Bloquant	Retour au médecin prescripteur et joindre le formulaire **FO-HUB-QUAL-19**. Copie de la demande d'analyse et du **FO-HUB-QUAL-19** dans le classeur « PNC » dans le local d'encodage histologie (**BOR 05-18.079-1**), accompagnée du **FO-HUB-QUAL-21**.
24. Délai avant fixation supérieur à une heure,	Non Bloquant	Encodage du code **PNC ISCH** (information au médecin prescripteur intégrée au protocole).
25. Délai de fixation non mentionné ou inconnu	Non Bloquant	Encodage du code **PNC TPSISCH** (information au médecin prescripteur intégrée au protocole).
26. Durée de fixation inférieure à 6 heures ou supérieure à 48 heures	Non Bloquant	Encodage du code **PNC DELFIX** et information au médecin prescripteur intégrée au protocole.
27. Durée de fixation non mentionnée ou inconnue	Non Bloquant	Encodage du code **PNC TPSFIX** et information au médecin prescripteur intégrée au protocole.
28. Prélèvement coloré à l'éosine (dans le cadre d'une demande de technique FISH)	Non Bloquant	Encodage du code **PNC EOS** et information au médecin prescripteur intégrée dans le protocole.
29. Prélèvement pour biopsie liquide reçu dans un tube non adapté (non Streck)	Non Bloquant Bloquant	Si tube EDTA, Encodage du code **PNC TUBE** (information au médecin prescripteur intégrée au protocole). Si autre tube : retour au médecin prescripteur et joindre le formulaire **FO-HUB-QUAL-19.** Copie de la demande d'analyse et du **FO-HUB-QUAL-19** dans le classeur « PNC » dans le local d'encodage de biologie moléculaires, accompagnée du **FO-HUB-QUAL-21**.

CODE DES PRELEVEMENTS NON-CONFORMES

Nature de la non-conformité	*Référence*	*Code*
Demande d'analyse inadéquate	1	PNC DEM
Demande d'analyse illisible	2	PNC LECT
Sachet ouvert/pot et demandes emballés dans sachets séparés	3	PNC PAQ
Numérotation des prélèvements	4	PNC NUM
Prélèvements surnuméraires	5	PNC SUP
Prélèvements inférieurs	6	PNC INF
Date absente	7	PNC DAT
Heure absente	8	PNC HEU
Renseignements administratifs incomplets ou absents	10	PNC ADM
Nature des prélèvements	11	PNC NAT
Identification du prescripteur	12	PNC IDMED
Fixateur	13	PNC FIX
Délai transport –fixation	14	PNC DEL
Ecoulement prélèvement/ fixateur	15	PNC ECO
Pot vide	16	PNC VIDE
Absence ou manque de renseignements cliniques	17	PNC RC
Prélèvement reçu non fixé sans en être averti au préalable	18	PNC NOFIX
Délai avant fixation > 1 heure	19	PNC ISCH
Délai avant fixation non mentionné ou inconnu	20	PNC TPSISCH
Durée de fixation inférieure à 6 heures ou supérieure à 48 heures.	21	PNC DELFIX
Durée fixation non mentionné ou inconnu	22	PNC TPSFIX
Prélèvement coloré à l'éosine (FISH)	23	PNC EOS
Mauvais tube pour biopsie liquide	24	PNC TUBE

Ces codes de prélèvement non conforme sont des indicateurs qualités qui seront évalués par la cellule qualité (**PR-HUB-QUAL-10**). Un courrier spécifique reprenant la description du code de prélèvement non-conforme (**AN-HUB-QUAL-33**) sera envoyé personnellement aux médecins prescripteurs.

A chaque prélèvement non-conforme bloquant est associé le formulaire **FO-HUB-QUAL-19**, systématiquement envoyé au médecin prescripteur, à l'exception du PNC pot vide (information via le protocole).

L'instruction **IN-HUB-INFO-01** détaille la marche à suivre pour scanner un document lors de l'encodage et pour encoder les différents PNC.

Anciennes références : AN-QUAL-19, V8 ; IJB-IT-F001-V06

Validé le : 15 décembre 2023
Par : Pr. Myriam REMMELINK